

ADVANCE QUESTIONS TO GABON (SECOND BATCH)

BELGIUM

- Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a salué les efforts du Gabon pour sensibiliser les femmes à leur droit d'accéder à la justice, tout en soulignant que des obstacles demeuraient. Comment le Gabon envisage-t-il de contourner ces obstacles et de mieux assurer un accès effectif à la justice pour les femmes?
- Lors du second cycle d'EPU, le gouvernement du Gabon avait annoncé la rédaction d'un Code de la famille et d'un Code de l'enfant. Où en est-il dans ces deux projets?
- Quel est l'état d'avancement de la mise sur pied du Conseil national de prévention et de répression de la traite, tel que prévu par la loi relative à la traite des êtres humains?
- Le Gabon envisage-t-il de prendre des mesures afin de lutter contre les discriminations dont font l'objet certains enfants vulnérables, tels que les enfants victimes de la traite?
- Plusieurs organes de l'ONU ont prié le Gabon ces dernières années de prendre rapidement des mesures pour mettre un terme au mariage des petites filles et à la pratique des mutilations génitales féminines. Quelles mesures le Gabon a-t-il pris jusqu'à ce jour pour implémenter ces recommandations et que prévoit-il pour le futur?

SPAIN

- Dans le contexte de la violence post-électorale de 2016, des dénonces ont été faites en signalant l'existence d'un nombre de morts plus élevé que celui reconnu par les autorités, ainsi que de disparus et de victimes de détention arbitraire, ayant été plusieurs de ces cas déjà soumis à la Cour Pénale Internationale. Quelles mesures ont été adoptées, ou seront prochainement adoptées, par le Gouvernement du Gabon en vue d'éclaircir ces faits?
- Dans ce cadre, le Gouvernement du Gabon a annoncé la création d'une Commission Nationale pour enquêter la question. Quelle est la situation actuelle de cette Commission et quelles seront ses fonctions et activités?